



Contrat de travail signe 9ans/arrêt maladie/radié/école des sous officier de l'armée de terre

Par **Anamy Cristina**, le **30/07/2022** à **10:42**

Mon neveu est en arrêt maladie, école des officiers de l'armée de terra, signe contrat de 9 ans, l'armée le radié, sans aucune indemnisation, il était très motivé pour avoir intégré l'armée, même en étant en souffrance pour le décès de sa grande mère et 7 mois après sa maman, il a fait beaucoup d'efforts pour réussir. Mais ils ne veulent rien savoir, je trouve très injuste de leur part, maintenant mon neveu est dépressif, en traitement suivi par un psychiatre et radié de l'armée, je veux savoir comment faire pour demander ses droits, à quoi sert un contrat de 9 ans?!?

Par **CUJAS 26150**, le **30/07/2022** à **13:52**

Bonjour,

je vous propose de rencontrer un avocat spécialiste en droit public. Vous pourrez alors lui montrer le contrat de neuf ans de votre neveu.